

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

INFORMATIQUE
- PRESENTATION ASSISTEE PAR ORDINATEUR -
NIVEAU MOYEN

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

CODE DE L'UNITE DE FORMATION : 75 43 02 U 21 D2	CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 709
---	--

DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

INFORMATIQUE - PRESENTATION ASSISTEE PAR ORDINATEUR - NIVEAU MOYEN

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

I. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

- ◆ Familiariser, via de nombreuses manipulations, aux fonctionnalités complémentaires d'un logiciel de type « présentation assistée par ordinateur (PréAO) », en vue de résoudre rapidement des problèmes courants dans son milieu familial, professionnel, social, scolaire. Les caractéristiques et les fonctions examinées seront classiques et communes aux logiciels de ce type présents sur le marché.
- ◆ Permettre de répondre de manière raisonnée à l'informatisation par la compréhension des concepts mis en jeu.
- ◆ Initier aux techniques et connaissances de base nécessaires à l'utilisation des systèmes informatiques.
- ◆ Développer:
 - des attitudes critiques vis-à-vis du traitement automatique de l'information;
 - des méthodes de travail transférables;
 - des attitudes d'autogestion de la formation et d'évolution autonome (autoformation).

N.B.: l'apprentissage ne doit pas se limiter à la connaissance d'un logiciel particulier.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

- ◆ Présenter, à partir d'une mise en situation impliquant les fonctionnalités de base d'un logiciel de PréAO, un document graphique imprimé et le sauvegarder.

2.2. Titres pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité de formation
« INFORMATIQUE - PRESENTATION ASSISTEE PAR ORDINATEUR - NIVEAU
ELEMENTAIRE »

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

3.1. Dénomination du cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Laboratoire d'informatique	CT	S	32
3.2. Part d'autonomie		P	8
Total des périodes			40

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable d'intégrer des éléments (textes, graphiques, dessins, ...) issus d'autres logiciels, à savoir:

- ◆ construire et éditer des éléments graphiques, des textes;
- ◆ mettre en évidence les informations;
- ◆ éditer (ajouter, supprimer, modifier) les informations;
- ◆ présenter les informations intégrées sur divers supports;
- ◆ utiliser l'aide en ligne, les documents d'accompagnement et interpréter les messages du système.

Recommandations

1. On encouragera le respect des règles ergonomiques.
2. On évitera l'utilisation gratuite d'un jargon technique. Il suffira à l'étudiant d'acquérir assez de vocabulaire technique pour lui permettre de suivre les instructions et de comprendre une information proposée par une fiche technique élémentaire.

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra prouver qu'il est capable:

- ◆ face à un système informatique connu et sur lequel est installée l'application qui a servi de support à l'apprentissage;
- ◆ en respectant le temps alloué;
- ◆ en respectant les règles d'utilisation de l'équipement et du matériel informatique;
- ◆ en utilisant les commandes appropriées;
- ◆ à partir d'une mise en situation impliquant les fonctionnalités de base reprises au programme;
 - ◆ de présenter et de sauvegarder un document résultant de l'intégration d'éléments obtenus de différent logiciels

6. CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant

7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Il est conseillé de ne pas organiser de groupe comportant plus de deux étudiants par poste de travail et plus de vingt étudiant par groupe.